



## Inscrivez-vous à l'eCat Iriscare

L'eCat permet aux institutions de la Région de Bruxelles-Capitale d'acheter directement auprès de fournisseurs le matériel de protection individuelle nécessaire, de qualité adéquate et aussi avantageux que possible.

Vous trouverez toutes les informations à propos de l'eCat, ainsi qu'une description précise du groupe cible et les conditions générales sur [www.iriscare.brussels](http://www.iriscare.brussels), dans l'onglet "Professionnels" (Info et documentation pour professionnels > A propos de l'eCat).

### Comment créer votre compte ?



#### Avant de commencer

- Au sein de votre institution, avez-vous l'autorité pour décider de la création d'un compte ?
- Avez-vous lu les conditions générales ?
- Avez-vous sous la main le nom, la date de naissance et les coordonnées du ou des acheteurs de votre institution ?



#### Faites votre demande d'adhésion

- Remplissez le formulaire d'adhésion sur [www.iriscare.brussels/fr/adhesion-a-lecat/](http://www.iriscare.brussels/fr/adhesion-a-lecat/)



#### Après avoir rempli le formulaire

- Iriscare traitera votre demande dans un délai de 30 jours.
- Vous recevrez un mail confirmant votre inscription.
- Vous recevrez des instructions pour vérifier votre compte via l'eID ou l'Itsme.
- Vous bénéficierez de tous les avantages d'eCat à partir de janvier 2021.

### Questions sur l'eCat ?



[www.iriscare.brussels](http://www.iriscare.brussels)



[ecat@iriscare.brussels](mailto:ecat@iriscare.brussels)